



Communiqué de presse

Bruxelles, le 1 juillet 2019

Le volume des avoirs d'épargne chez KBC/CBC continue de croître et atteint 44,39 milliards d'euros.

- **Le compte d'épargne est resté une valeur sûre en 2019.**
 - La popularité du compte d'épargne réglementé n'a pas souffert en 2019: le total des avoirs en comptes d'épargne a atteint 44,39 milliards d'euros pour KBC et CBC réunis.
 - Il s'agit d'une hausse de 2,44 milliards d'euros (+5,8%) par rapport au 31 décembre 2018 et de 3,81 milliards d'euros (+9,4%) par rapport à l'année précédente.
 - Cette augmentation s'explique par une combinaison de nouvelles entrées, d'épargne automatique et de soldes de placements à date d'échéance qui sont temporairement placés sur un compte d'épargne.
- **Investir devient de plus en plus accessible**
 - Le taux bas persistant du compte d'épargne incite les épargnants à chercher le rendement ailleurs. La possibilité de s'engager de manière diversifiée avec des sommes modestes a rendu l'investissement accessible à tous.
 - Les applis numériques aident à surmonter les obstacles à investir. Grâce à "Investir votre menue monnaie", les montants des opérations journalières en comptes à vue sont arrondis à la décimale supérieure et automatiquement investis dans un plan d'investissement. Le montant moyen journalier engagé dans cette forme d'investissement est à peu près 0,90 euro. En six mois, quelque 13.000 clients ont déjà adopté cette formule d'épargne-investissement.
 - De plus, nous tenons compte de la zone de confort du client, ce qui leur aide à découvrir les investissements.
 - De plus en plus de clients optent pour les fonds multi-signal (Expertease). Dans cette formule, le client choisit consciemment de "laisser" son capital être investi par des experts. L'intérêt pour les fonds durables augmente également.
- **Les conditions de taux bas ont terni l'attrait des dépôts à terme**
 - le bon de caisse en USD restent un bonne alternative.

Total des avoirs en comptes d'épargne réglementés chez KBC et CBC en Belgique : *(pour comparer valablement les chiffres de KBC et ceux d'autres institutions financières actives en Belgique, il faut se baser sur les chiffres globaux).*

Volumes en comptes d'épargne réglementés KBC et CBC confondus:

- **30/06/2019 : 44,39 milliards d'euros**
- **31/12/2018 : 41,95 milliards d'euros**
- **30/06/2018 : 40,58 milliards d'euros**

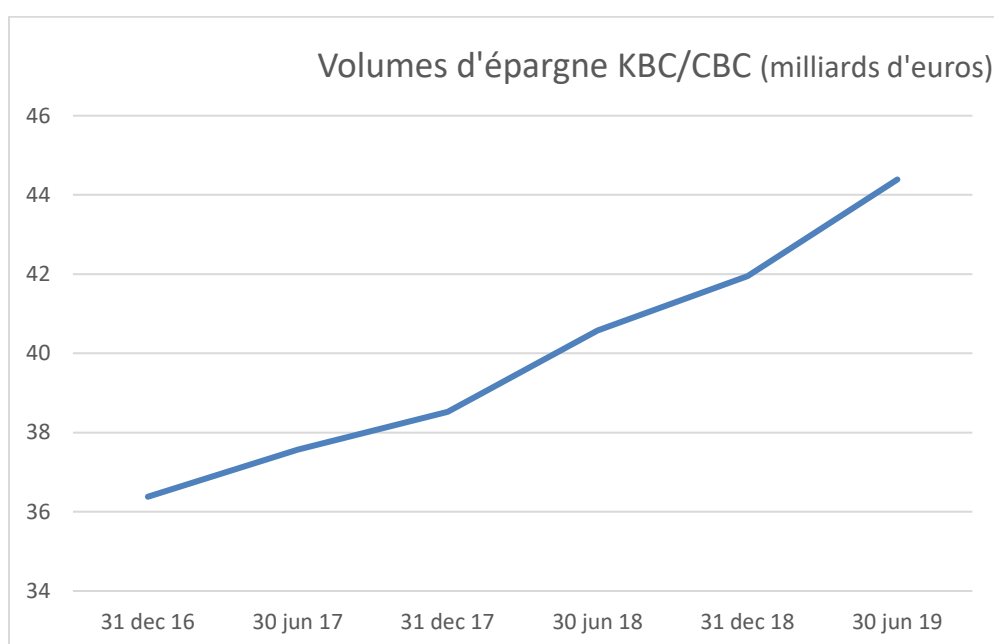
Ventilation par région:

Volumes en comptes d'épargne réglementés KBC et KBC Brussels (Flandre et Bruxelles respectivement) :

- 30/06/2019 : 40,61 milliards d'euros
- 31/12/2018 : 38,43 milliards d'euros.
- 30/06/2018 : 37,17 milliards d'euros

Volumes en comptes d'épargne réglementés CBC (Wallonie):

- 30/06/2019 : 3,78 milliards d'euros
- 31/12/2018 : 3,52 milliards d'euros
- 30/06/2018 : 3,41 milliards d'euros



KBC Groupe SA

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Communication Corporate/
Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service presse
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : pressofficekbc@kbc.be

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont disponibles sur www.kbc.com
Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group

Vous pouvez rester au courant de nos solutions innovantes sur <https://www.kbc.com/fr/innovation-2019>